

Réf: Dossier 318506

## Avis de constitution

### SOCIETE « XTRAVITAL »

Siège Abidjan Adjamé 220 logements non loin du commissariat du 7ème arrondissement, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 24 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « XTRAVITAL »

Objet : Commerce général, Import-export et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Adjamé 220 logements non loin du commissariat du 7ème arrondissement, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M TRAORE CHEICKNE AMALA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02805 du 12/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34969/GTCA/RC/2024 du 12/06/2024

